

FAIS LE CHOIX DE
L'APPRENTISSAGE
POUR TE FORMER.



LA CONSTRUCTION,
C'EST PLUS DE 30 MÉTIERS PASSIONNANTS.



Une campagne organisée par le CCCA-BTP,
mobilisé avec les professionnels de la construction.

LA
CONSTRUCTION
Demain s'invente
avec nous

LA CONSTRUCTION, DES MÉTIERS POUR TOUTES LES ENVIES !

DANS LA CONSTRUCTION, TU POURRAS TRAVAILLER :

- ➔ **DANS DES ENTREPRISES
AUX ACTIVITÉS DIVERSES**
- ➔ **DANS UNE PETITE OU
UNE GRANDE ENTREPRISE**
- ➔ **EN PLEIN AIR OU EN INTÉRIEUR**
- ➔ **ÊTRE CHEF D'ENTREPRISE
OU SALARIÉ !**

BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS

PLUS DE 30 MÉTIERS :

- ➔ **POUR TOUS LES GOÛTS**, selon tes aspirations, tu peux construire des routes, des immeubles, des maisons, des ouvrages d'art, rénover des bâtiments, conduire des engins de chantier, t'occuper des finitions dans un logement, etc.
- ➔ **TECHNIQUES**, qui font appel au sens de l'organisation et à l'esprit d'analyse.
- ➔ **INNOVANTS**, avec des technologies, des matériaux et des équipements de pointe.
- ➔ **QUALIFIÉS ET HAUTEMENT QUALIFIÉS**, avec la maîtrise des gestes professionnels précis et un savoir-faire qui répondent aux nouveaux enjeux de performance énergétique et environnementale.

5 RAISONS DE CHOISIR L'APPRENTISSAGE POUR SE FORMER À UN MÉTIER DE LA CONSTRUCTION

Une pratique
du métier
en entreprise

Un diplôme ou
titre professionnel
reconnu

Un accompagnement
par un professionnel
qualifié

Un salaire
plus élevé
que dans
les autres
secteurs

Un tremplin 
pour l'emploi



LES MÉTIERS DU BÂTIMENT

GROS ŒUVRE



Si tu veux travailler sur les fondations, les murs porteurs, les planchers et les toitures, tu t'orienteras alors vers les métiers du gros œuvre.

SECOND ŒUVRE



Si tu préfères aménager et équiper les bâtiments, tu choisiras le second œuvre.

LES MÉTIERS DES TRAVAUX PUBLICS

Si tu souhaites aménager le cadre de vie, tu t'orienteras vers les métiers des travaux publics : voirie, construction de routes, d'ouvrages d'art, équipements sportifs, ainsi que certains types de travaux liés aux énergies renouvelables et à la qualité de vie (centrales photovoltaïques, collecte et traitement des eaux usées et des déchets, équipements antibruit et antipollution, etc.).



L'APPRENTISSAGE, C'EST QUOI ?

**C'EST TE FORMER À UN MÉTIER
EN ASSOCIANT FORMATION EN
ENTREPRISE ET EN CENTRE DE
FORMATION D'APPRENTIS (CFA).**



Les périodes de formation en entreprise sont encadrées par un maître d'apprentissage.



Les périodes de formation en CFA comprennent de l'enseignement général, technologique et professionnel.

**EN ENTREPRISE, TON MAÎTRE
D'APPRENTISSAGE EST
RESPONSABLE DE TA FORMATION.**

- 👉 Il te transmet les savoirs et les pratiques professionnelles liés aux compétences du métier, de la qualification et du diplôme ou du titre professionnel préparés.
- 👉 Il suit ton parcours de formation, en liaison avec le CFA et le formateur référent désigné par celui-ci.
- 👉 Il évalue tes connaissances et compétences en situation de travail dans le cadre du contrôle en cours de formation (CCF).

**L'APPRENTISSAGE,
IL N'Y A PAS MIEUX
POUR SE FORMER
À UN MÉTIER DE
LA CONSTRUCTION !**



**IL Y A TOUJOURS UN CFA
QUI FORME AUX MÉTIERS
DE LA CONSTRUCTION PRÈS
DE CHEZ TOI, RENDEZ-VOUS
SUR LACONSTRUCTION.FR**



L'APPRENTISSAGE POUR QUI ?

**TU PEUX TE FORMER
PAR L'APPRENTISSAGE
SI TU AS DE 16 À 29 ANS
RÉVOLUS**

EXCEPTIONS ET DÉROGATIONS

**DÈS 15 ANS, POUR CEUX AYANT
TERMINÉ LA CLASSE DE 3^È.**

**AU-DELÀ DE 29 ANS,
POUR LES PERSONNES :**

- préparant un diplôme ou un titre supérieur à celui obtenu, et en cas de rupture anticipée du contrat d'apprentissage pour des causes indépendantes de la volonté de l'apprenti ou suite à une inaptitude physique et temporaire (dans ce cas, la limite est portée à 35 ans au plus) ;
- dont la qualité de travailleur handicapé a été reconnue (aucune limite d'âge fixée) ;
- ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise en relation avec le diplôme ou le titre préparé (aucune limite d'âge fixée) ;
- inscrites en tant que sportif de haut niveau sur une liste spéciale (aucune limite d'âge fixée).

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE, COMMENT ÇA MARCHE ?

TU SIGNES UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

C'est un contrat de travail de type particulier conclu avec un employeur pour une durée limitée ou indéterminée. Ton employeur s'engage, outre le versement de ton salaire, à t'assurer une formation professionnelle complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie en centre de formation d'apprentis. Tu t'engages, en retour, en vue de ta formation, à travailler pour cet employeur, pendant la durée du contrat, et à suivre cette formation.

J'AI UN STATUT DE SALARIÉ.

À CE TITRE, J'AI DES DROITS :

- temps de travail et de repos;
- congés payés;
- etc.

MAIS AUSSI DES OBLIGATIONS :

- respect du règlement intérieur de l'entreprise;
- réalisation des tâches confiées par l'employeur;
- etc.



TU PERÇOIS UN SALAIRE

Il ne peut être inférieur à un montant déterminé en pourcentage du SMIC ou du salaire minimum conventionnel et variant en fonction de ton âge et de ta progression dans le cycle de formation en apprentissage.

Dans le secteur de la construction, le salaire de l'apprenti est plus élevé que celui fixé par la réglementation [accord national professionnel du 8 février 2005 étendu par arrêté du 10 août 2005 (JO du 17)].



	1 ^{RE} ANNÉE DE CONTRAT	2 ^E ANNÉE DE CONTRAT	3 ^E ANNÉE DE CONTRAT
- de 18 ANS	40 % du SMIC	50 % du SMIC	60 % du SMIC
18 à 20 ans révolus	50 % du SMIC	60 % du SMIC	70 % du SMIC
21 à 25 ans	55 % du SMIC*	65 % du SMIC*	80 % du SMIC*
26 ans et +	100 % du SMIC (1)*	100 % du SMIC (1)*	100 % du SMIC (1)*

(1) Taux fixé par le Code du travail.

* ou du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé s'il est plus favorable.

Des taux particuliers s'appliquent en cas de parcours de formation ou de parcours professionnels réalisés avant l'entrée en apprentissage, lorsque le jeune est dans une situation personnelle particulière (sportif de haut niveau, handicap), et dans le cas de la préparation de la licence professionnelle.

À NOTER : la part de rémunération qui excède 79 % du SMIC en vigueur est soumise au paiement des cotisations sociales salariales.

L'APPRENTISSAGE DANS LA CONSTRUCTION, C'EST + DE 100 DIPLÔMES ET DES TITRES PROFESSIONNELS



À L'ISSUE DE TA FORMATION, TU DISPOSES DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES nécessaires à la pratique du métier que tu as choisi. Tu bénéficies aussi d'une réelle expérience du monde de l'entreprise.

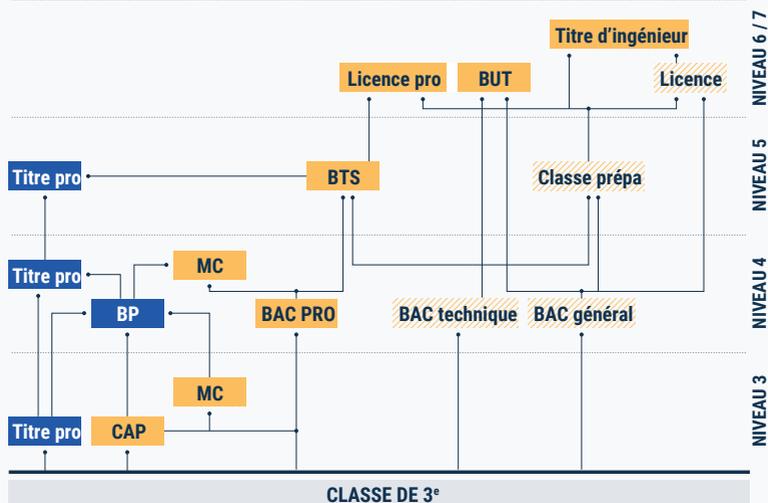
L'APPRENTISSAGE PERMET DE PRÉPARER :

- ➔ **UN DIPLÔME PROFESSIONNEL DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE :** certificat d'aptitude professionnelle (CAP), baccalauréat professionnel, brevet professionnel, mention complémentaire.
- ➔ **UN DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :** brevet de technicien supérieur (BTS), bachelor universitaire de technologie (BUT, ex-DUT), licence professionnelle, diplôme d'ingénieur.
- ➔ **UNE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE** enregistrée dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), dont notamment les titres professionnels relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.



TU PEUX ENTRER DANS LA VIE ACTIVE AVEC UN CAP. TU PEUX AUSSI POURSUIVRE TON PARCOURS DE FORMATION DANS LA FILIÈRE MÉTIER QUE TU AS CHOISIE.





■ Formation par apprentissage ■ Formation par apprentissage ou par voie scolaire ▨ Formation par voie scolaire

CAP - Certificat d'aptitude professionnelle

MC - Mention complémentaire

BP - Brevet professionnel

BAC PRO - Baccalauréat professionnel

BTS - Brevet de technicien supérieur

BUT - Bachelor universitaire de technologie

Titre pro - Titre professionnel

Niv. 6 : Bac +3 ans et Bac +4 ans

Niv. 5 : Bac +2 ans

Niv. 4 : Bac ou équivalent

Niv. 3 : Post 3^e

**L'APPRENTISSAGE,
UNE VOIE
D'EXCELLENCE
POUR DEVENIR
UN PROFESSIONNEL
QUALIFIÉ.**

SE PRÉPARER À L'APPRENTISSAGE

#DÉMARRETASTORYBTP

C'EST...



EN FONCTION DE TON
PROFIL ET QUEL QUE SOIT
TON PARCOURS,
TU PEUX BÉNÉFICIER D'UNE
PRÉPARATION SPÉCIFIQUE
À L'APPRENTISSAGE.



4 PARCOURS DE PRÉPARATION À L'ENTRÉE EN APPRENTISSAGE POUR...

**FAIRE MÛRIR
UN PROJET
PROFESSIONNEL**
vers un contrat
d'apprentissage.



**SÉCURISER
LE PARCOURS**
de l'apprenti après
la rupture d'un contrat
d'apprentissage.



**PERMETTRE
À DES JEUNES
UNE RÉORIENTATION
PROFESSIONNELLE**
et de rejoindre
une formation
en apprentissage tout
au long de l'année.



**ACCOMPAGNER
LES MIGRANTS
ET LES MINEURS
NON-ACCOMPAGNÉS**
dans leur apprentissage
des compétences de base.



**#Démarré
TaStoryBTP**

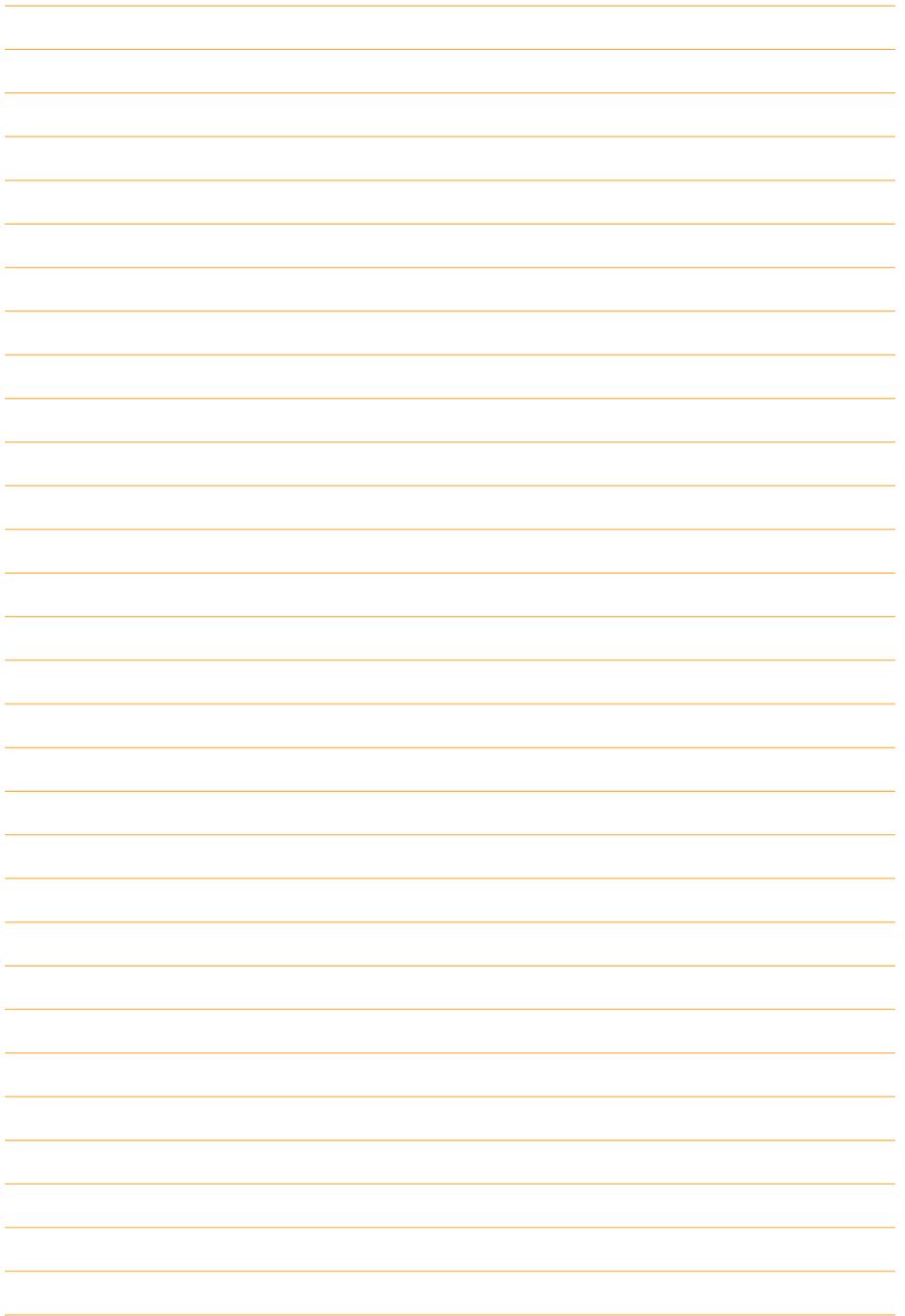
Un projet du CCCA-BTP, acteur majeur et historique de l'apprentissage en France, sélectionné dans le cadre de l'appel à projets « Prépa-apprentissage – #demarretastory » par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et financé par le Plan d'investissement dans les compétences.

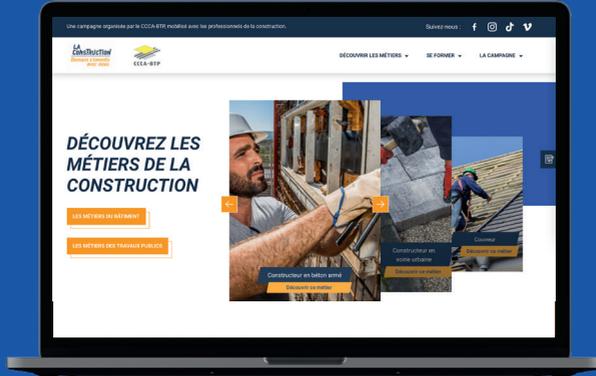


**INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES**



**Pour en savoir plus
www.ccca-btp.fr**





Plus d'infos sur les métiers
et l'apprentissage BTP sur

laconstruction.fr



« La construction - Demain s'invente avec nous », une campagne nationale organisée par le CCCA-BTP, mobilisé avec les professionnels de la construction.

Le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics) est une association nationale, professionnelle et à gouvernance paritaire, gérée par les fédérations d'employeurs et les organisations syndicales de salariés représentatives du secteur de la construction en France. Il est chargé de mettre en œuvre et de coordonner la politique de formation professionnelle initiale par l'apprentissage aux métiers du BTP définie par les partenaires sociaux des branches du bâtiment et des travaux publics.

